

Questions orales

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, ce sujet est à l'ordre du jour de la conférence des trois paliers de gouvernement qui se tiendra, je crois, en octobre.

DEMANDE D'EXPOSÉ DE LA POLITIQUE
GOUVERNEMENTALE AU SUJET DES DIMENSIONS ET DE
LA CROISSANCE DES ZONES URBAINES

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au premier ministre. Compte tenu des observations du ministre d'État chargé des Affaires urbaines concernant les problèmes de croissance inégale des petites, moyennes et grandes zones urbaines, le gouvernement prépare-t-il sa propre politique générale de croissance portant sur les dimensions variées des zones urbaines? Dans l'affirmative, quel ministre en a la responsabilité et quand esquissera-t-il une politique détaillée?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le ministre chargé des Affaires urbaines et du Logement est responsable de la coordination des politiques gouvernementales dans ces domaines généraux. Le ministre, qui est présent à la Chambre, est prêt à répondre aux questions à ce sujet.

M. Paproski: Le gouvernement prépare-t-il des directives générales de son cru en ce qui concerne et les petites localités et les grandes villes, et dans l'affirmative, quand rendra-t-il publiques ces directives données ainsi séparément?

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Non, monsieur l'Orateur, mais comme je l'ai signalé hier aux maires, il existe un besoin de stratégie de croissance sur le plan provincial que les politiques fédérales peuvent appuyer.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ASSASSINAT DE DEUX CANADIENNES AUX CHUTES
VICTORIA—LA QUESTION DU VERSEMENT DE
DOMMAGES-INTÉRÊTS PAR LA ZAMBIE

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Après la très brève déclaration du ministre aujourd'hui, peut-on savoir si le président de la Zambie a offert des dédommagements aux familles des deux jeunes canadiennes tuées par des soldats zambiens? Sinon, le ministre a-t-il l'intention de faire pression sur la Zambie dans ce sens?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je répondrai négativement à la première question, le président de la Zambie n'a pas offert de dédommagement. Toutefois, je crois pouvoir assurer les députés et le reste de la Chambre que les excuses du président indiquent qu'il comprend mieux les soucis du peuple canadien devant la mort de ces jeunes personnes. J'ai également pris une mesure plutôt extraordinaire en détachant un envoyé spécial en Zambie pour souligner l'importance que le peuple canadien attache à l'affaire, et je pense qu'il y sera bientôt.

[M. Stevens.]

LA RUMEUR DE MAUVAIS TRAITEMENTS INFLIGÉS A
DEUX CANADIENS EN TANZANIE

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre une question supplémentaire liée à la précédente. Il semble que deux Canadiens ont été battus et tenus en secret pendant 30 heures en Tanzanie parce qu'ils se promenaient trop près de la résidence du président le 29 avril. Est-ce que notre Haute Commission à Dar-es-Salaam en a fait rapport, ces Canadiens ont-ils réellement été battus, les fonctionnaires tanzaniens ont-ils refusé de contacter notre Haut Commissaire?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, d'après ce que je sais, ces deux Canadiens se soulageaient sur la pelouse du palais du président.

Des voix: Oh, oh!

M. Fairweather: Ont-ils reçu des dédommagements?

M. l'Orateur: Le député de Prince Edward-Hastings.

M. Hees: Il n'est pas aisé de prendre la parole après une telle scène.

* * *

LES PÉNITENCIERS

L'ATTENTAT COMMIS PAR LÉONARD MIVILLE EN
PERMISSION—LES MESURES ENVISAGÉES

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au solliciteur général? Étant donné le plus récent cas d'attentat à la pudeur accompagné de blessures et d'intention d'homicide commis à Montréal par Léonard Miville, qui purge une peine d'emprisonnement à vie et qui avait obtenu une permission de douze heures, quand le gouvernement a-t-il l'intention de cesser d'accorder des permissions à ces dangereux criminels, surtout pour sortir non accompagnés et leur permettre de continuer leurs agressions contre le reste de la population.

Des voix: Bravo!

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, le congé temporaire en question a été accordé en septembre 1972, même si le procès de cet homme n'a eu lieu qu'hier. Je pourrais ajouter que nous avons à deux reprises depuis ce temps resserré les règlements relatifs aux permissions temporaires et que j'ai en outre annoncé des dispositions à cet effet vendredi dernier.

* * *

● (1440)

L'ENVIRONNEMENT

LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE DE
DÉPOLLUTION ET DE PROTECTION

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Étant donné que nous célébrons aujourd'hui la «Journée mondiale de l'environnement» et que le ministre a déclaré dans un message que le Canada s'est engagé à combattre la pollution de l'environnement mondial, ainsi qu'il l'a déjà fait lors de la conférence de Stockholm l'an dernier, j'aimerais demander au ministre s'il annoncera à